



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 85 – 28 octobre 2022

Faits saillants

- Prolongation de l'accord fiscal dérogatoire sur le télétravail transfrontalier jusqu'au 31 décembre 2022
- Annonce du plan de restructuration de Crédit Suisse
- Relèvement des dépenses prévues au budget public 2023

Macroéconomie

Fiscalité : L'accord bilatéral dérogatoire sur l'imposition des frontaliers en télétravail a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022. Adopté dans le cadre d'une situation sanitaire exceptionnelle, il sera caduque au 1^{er} janvier 2023. Les administrations suisse et française poursuivent les négociations en vue d'aboutir à un accord pérenne.

Conjoncture : D'après le baromètre mensuel du centre d'études KOF, les perspectives économiques suisses restent orientées à la baisse, en particulier dans l'industrie manufacturière et l'hôtellerie-restauration.

Finances publiques : Après avoir transmis son projet de budget pour 2023 au Parlement en août, le Conseil fédéral vient d'annoncer des dépenses supplémentaires à hauteur de 4 Mds CHF, essentiellement imputables au mécanisme de sauvetage du secteur de l'électricité. Les dépenses publiques prévues au budget 2023 se montent désormais à 86 Mds CHF, et le déficit de financement à 5 Mds CHF (contre 900 M initialement).

Situation sanitaire

Covid-19 : Les indicateurs de suivi indiquent un léger repli de la vague épidémique : du 17 au 24 octobre, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a recensé 30 176 nouvelles infections, en recul de 18,5 % par rapport à la semaine précédente, le nombre de nouvelles hospitalisations ayant également diminué (-15 %).

Secteur financier

Crédit Suisse : Confrontée à une crise inédite, la banque a annoncé le 27 octobre un plan de réorganisation massif, marqué par la restructuration de la banque d'investissement, l'accélération du programme de réduction des coûts via notamment la suppression de 9 000 emplois et l'entrée au capital de la banque saoudienne Saudi National Bank, qui deviendrait son premier actionnaire (près de 10 % des parts), dans le cadre d'une levée de fonds globale de 4 Mds CHF. Crédit Suisse entend se recentrer sur son cœur de métier : la gestion de fortune, la gestion d'actifs et le marché domestique. Le groupe a également publié ses résultats du 3^{ème} trimestre 2022, affichant une perte nette de 4 Mds CHF qui s'explique principalement par un très fort ajustement comptable en lien avec le réexamen stratégique et dans une moindre mesure par les mauvaises performances de la banque d'affaires. Compte-tenu de cette perte, nettement supérieure aux attentes, et des interrogations du marché relatives à l'entrée au capital de Crédit Suisse de la Saudi National Bank, adossée au fonds souverain saoudien, les marchés ont fortement sanctionné l'action du groupe, en repli de -18,6 % à 3,877 CHF.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/10	Var. vs 20/10
EUR/CHF	0,9937	+ 0,9 %
USD/CHF	0,9877	- 1,8 %
SMI	10 728	+ 2,4 %
Taux 10a	1,195 %	- 14 pb

UBS : Malgré un repli de 24 % en glissement annuel, les résultats trimestriels de la première banque suisse ont dépassé les prévisions des analystes, avec un bénéfice net de 1,7 Md USD. En dépit de la conjoncture, UBS a bénéficié d'un afflux de capitaux important dans la gestion de fortune (+17 Mds USD) et la gestion d'actifs (+ 18 Mds USD), la place helvétique apparaissant comme un lieu de refuge en matière d'actifs.

Politique monétaire : Selon UBS, la hausse des taux d'intérêt et la chute des marchés des actions devraient fortement affecter le résultat trimestriel de la Banque nationale suisse, qui sera publié le 31 octobre. Les analystes anticipent une perte de 50 Mds CHF, après 95 Mds CHF de pertes au 1^{er} semestre.

En réponse à une proposition du Conseil national, le Conseil fédéral a rejeté le principe d'élargissement du mandat légal de la BNS aux objectifs climatiques, estimant qu'elle devait se concentrer sur la stabilité des prix.

Secteurs non financiers

Energie : A la demande de l'Union suisse des arts et métiers (Usam), le Conseil fédéral étudie la possibilité d'ouvrir aux 34 000 entreprises qui se fournissent en électricité sur le marché libre - à l'origine de 40% de la consommation électrique de la Suisse - la possibilité de revenir à l'approvisionnement de base sur le marché réglementé (fournisseur local imposé à un prix non négociable). En effet, les prix du marché libre, longtemps inférieurs à ceux du secteur monopolistique, y sont désormais nettement plus élevés. Cette proposition suscite la controverse car sa mise en œuvre risquerait de fortement alourdir, par ricochet, les factures des ménages.

L'appel d'offre relatif à la réserve hydroélectrique pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement au cours de l'hiver 2022/23 a été clôturé. Les offres retenues totalisent un volume de 400 GWh, pour un coût de 300 M EUR.

Médias : Selon le think tank Avenir Suisse, le mandat de service universel du groupe audiovisuel public suisse, la SSR, ne serait plus adapté et gagnerait à être redéfini. A court terme, le think-tank propose un recentrage de la SSR sur les contenus pertinents pour le fonctionnement de la démocratie n'étant pas proposés sur le marché privé et sur la création d'une source de financement complémentaire à la redevance (abonnement payant pour accéder aux contenus numériques) - mettant ainsi fin à ce qu'il estime être une distorsion de la concurrence pour les journaux traditionnels. A long terme, Avenir Suisse plaide pour un nouveau modèle dans lequel la SSR ne diffuserait plus de contenus médias, mais les vendrait aux enchères à des organismes privés. Le rejet populaire du paquet d'aide aux médias en février dernier avait relancé les débats sur le fonctionnement de la SSR.

Innovation : Le Conseil fédéral a approuvé la révision totale de l'ordonnance sur les contributions de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (Innosuisse). A compter de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, le soutien apporté par Innosuisse aux entreprises pourra se monter de 40 % à 60 % des coûts directs du projet (contre 50 % des coûts au maximum auparavant). Innosuisse sera par ailleurs incitée à encourager des projets d'innovation de jeunes entreprises dans l'objectif d'accélérer le transfert de connaissances scientifiques et de créer de nouvelles impulsions pour l'écosystème des start-ups.

Télécoms : Au terme d'un litige opposant la Commission de la concurrence (Comco) et Swisscom, numéro un des télécommunications helvétiques, l'opérateur s'est vu contraint d'adopter un nouveau mode de construction de son réseau de fibre optique, en passant d'une seule ligne d'accès pour plusieurs ménages (PMP) à une distribution directe depuis les centraux téléphoniques (P2P). L'extension du réseau de fibre optique suisse s'en trouve freinée : seuls 50 à 55% des raccordements initialement prévus pourront être réalisés d'ici 2025.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay